

Situation du départ : prendre la direction de Yaté et, environ 16 km après l'entrée du Parc, bifurquer vers la route de la Madeleine. L'entrée du site de Netcha (GPS : **690136 - 7541172**) est à 8,5 km après la route principale. Cabine téléphonique. Entrée par un ponton et contrôlée.

Parking : site de Netcha

Durée : 6 h 30

Distance : 19,8 km

Altitude min. : 170 m

Altitude max. : 495 m

Dénivelée cumulée à la montée : 605 m

Difficultés : la distance et quelques crevasses infranchissables par temps pluvieux

Cotations : Effort : 3 peu difficile (**ibidex** 66) • Technique : 2 assez facile • Risque : 3 peu élevée

Coordonnées GPS : UTM/WGS 84

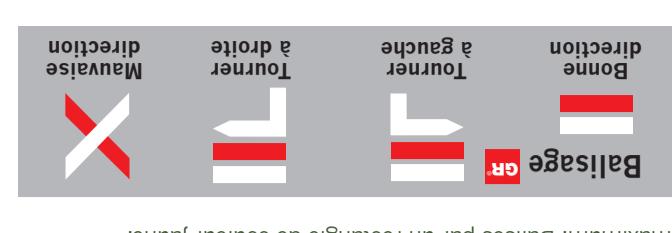
Sites Internet

Où s'informe?

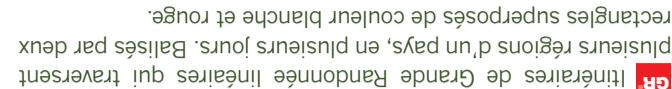
Parc Provincial de la Rivière Bleue - Tél. : 43 61 24
Office de tourisme du Grand Sud
Rond-point des Sports de Boulaï - 98810 Mont-Dore
Tél. : 46.06.25 / 805.601
La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DJS) : 6, route des Artifices - Baie de la Moselle
Centre administratif de la Province Sud (CAPS)

Tel. 20 48 50 - Fax 20 30 16 - Courriel : dgs-contrat@province-sud.nc

Explor'NC-Pix Graphique / Parenthèses - septembre 2020

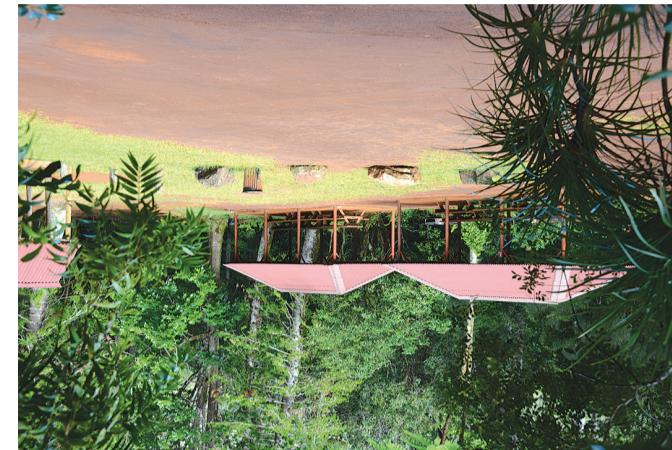


PP Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée



ALL INFORMATION IS CONFIDENTIAL

Catégories d'itinéraire FFRP



- 17 Genadrämmre - **18** Pompiers - **112** Appel d'urgence
- 15 SAMU (probilème médical) - **16** Secours en mer
- Les numeros utiles (gratuit)**

• Secours : pratiquer les gestes de premiers secours.

Progression et, si possible, coordination des GPs. Attendre les instructions du service de secours.

l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; nombre de la dernière borne passée (les itinéraires et les surfaces sont équipés de bornes numérotées) : sens de

- Allerter : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de victime en sécurité.

- Garder son calme, ne pas céder à la panique.
- En cas d'accident : éviter le sur-accident. Mettre le roue de sécurité à la place.

Bulletin par meteo fax au 36 67 37
Site internet : www.meteo.nc - Répondre : 36 67 36

Meteo

ORCHIDÉE
Megastylis gigas est

l'une des plus grandes orchidées de l'archipel. Ses fleurs sont blanches.

Sa floraison en fin d'année embellit le maquis minier dans lequel on la

minier dans lequel on la rencontre. Sa présence se fait rare : comme

toutes les orchidées, cette espèce est protégée en province Sud.

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

ENVAHISSENTES
Définition : une espèce envahissante est une espèce exotique qui détruit ou déplace les espèces autochtones.

espèce dont l'introduction et la propagation menacent économiquement et/ou écologiquement des écosystèmes, des habitats, d'autres espèces et la santé humaine (Institut de Recherche pour le Développement).

Ce sont des plantes ou des animaux qui, en général, ont été introduits par l'homme, de manière volontaire ou accidentelle. Longtemps protégée par son isolement, la nature calédonienne devient aujourd'hui, avec les moyens de transport modernes qui accroissent les contacts avec l'extérieur, particulièrement

vulnérable. L'environnement calédonien a un fort et unique taux d'endémisme. De fait, les espèces exotiques envahissantes représentent une menace aiguë.

representent une menace aigüe.

- Parmi les espèces végétales, on trouve**

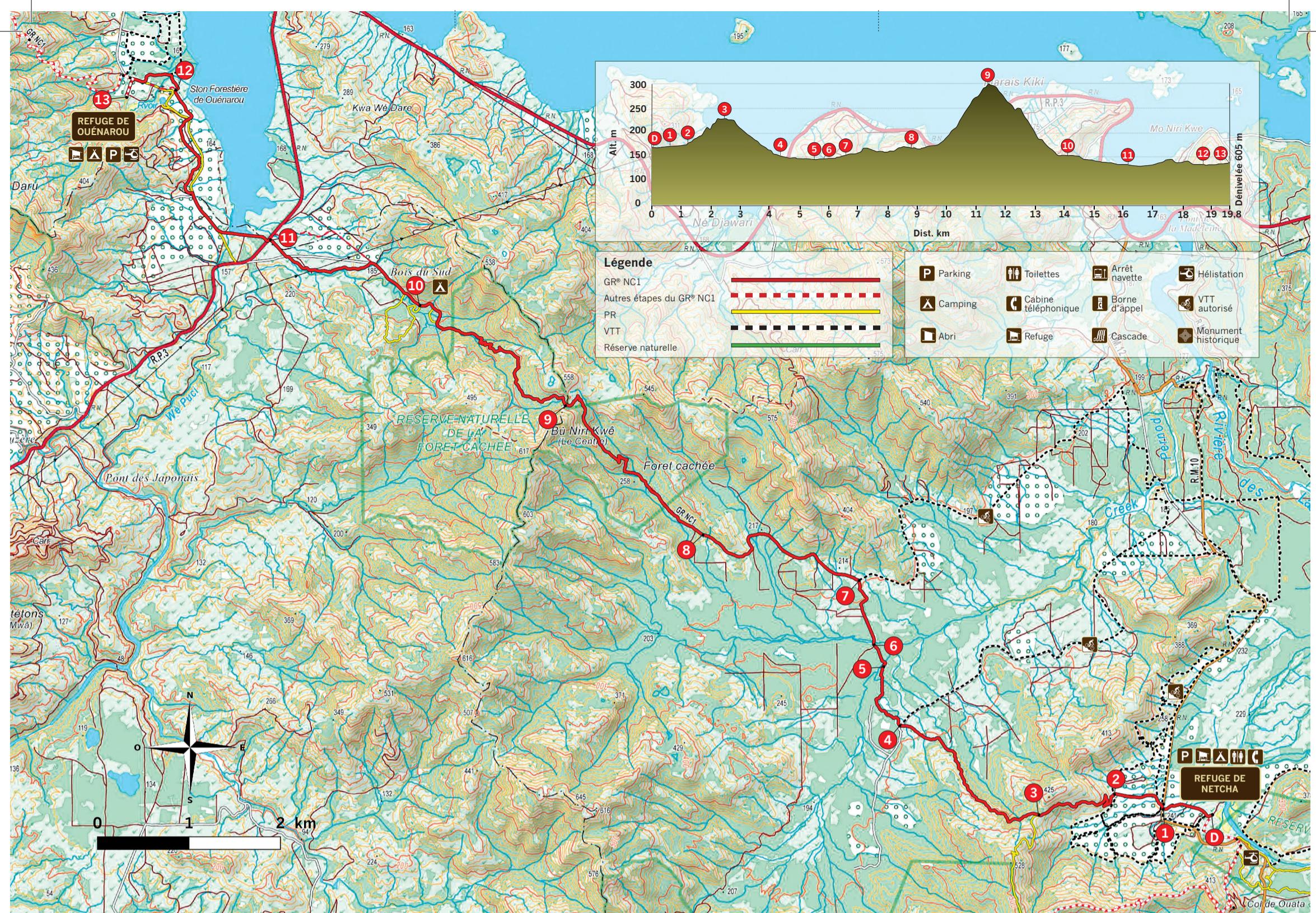
 - Le miconia (*Miconia calvescens*) ;
 - le lantana (*Lantana camara*) ;
 - l'agave (*Furcraea foetida*) ;
 - la trompette d'or (*Tecoma stans*) ;
 - le lantana (*Lantana camara*) ;
 - le miconia (*Miconia calvescens*) ;
 - la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*)

Parmi les espèces animales, on trouve

- Parmi les espèces animales, on trouve :**

 - la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) ;
 - le cerf (*Cervus timorensis russa*) ;
 - le cochon sauvage (*Sus scrofa*) ;
 - les rats (*Rattus exulans*, *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*) ;
 - les tortues de Floride (*Trachemys scripta*)

- les tortues de Floride (*Trachemys scripta*).
Le Pôle Espèces Envahissantes du Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN) est chargé depuis janvier 2013 de coordonner, notamment avec les collectivités, les organismes de recherche et les associations, les actions de prévention et de lutte contre les espèces envahissantes. Une stratégie globale territoriale est en cours d'élaboration. Sources : *Patrick Barrière ; Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN)*



DESCRIPTION DU PARCOURS

Du site de Netcha au creek Pernod (5,8 km - 1 h 30)

D Site de Netcha (GPS : 690 340 – 754 1321 ; alt. 235 m) : longer la piste d'accès sur une cinquantaine de mètres vers le Sud-Ouest. Au niveau de la tombe, prendre à droite dans la plaine marécageuse. Atteindre la RM 12.



Cheminier ensuite sur la cuirasse parmi les *Gymnostoma* (bois de fer ; ce genre, également distribué dans les régions malaises et du Pacifique Ouest, compte en Nouvelle-Calédonie 8 espèces, toutes endémiques) (> suivre avec attention le balisage dans les zones humides envahies par les joncs). Atteindre une vieille piste non cartographiée.

5 Embranchement (GPS : 686 767 – 754 2973 ; alt. 195 m) : prendre à gauche. Traverser un premier creek avec un petit pont, puis un filet d'eau et, enfin, une nouvelle zone de *Gymnostoma*. Atteindre le Creek Pernod.

1 Route (GPS : 689 804 – 754 1389) : traverser et emprunter un layon qui entre, vers l'Ouest, dans les plantations de pins pour atteindre le début de la montée.

2 Départ du sentier muletier (GPS : 689 273 – 754 1554 ; alt. 257 m) : rejoindre le col (montée progressive et agréable).

3 Jonction avec le sentier de Netcha (GPS : 688 445 – 754 1340 ; alt. 374 m) : le sentier bascule vers la plaine du creek Pernod en longeant le flanc Sud d'un grand thalweg (> sol glissant par temps humide). Dans la plaine, il infléchit sa trajectoire vers l'Ouest. Rejoindre la piste.

4 Carrefour (GPS : 686 936 – 754 2327 ; alt. 201 m) : couper la piste et poursuivre pour trouver le sentier qui traverse la vaste étendue marécageuse du creek Pernod (> le franchissement du creek et de ses affluents est impossible en cas de pluies abondantes).

> Échappatoire : il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 10) en empruntant la piste à droite (Nord-Est) sur environ 5 km non balisés.

6 Creek Pernod (GPS : 686 664 – 754 3212 ; alt. 196 m) : traverser l'ancien radier et poursuivre vers le Nord/Nord-Ouest. Rejoindre une piste.
> Échappatoire : il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 12) en empruntant cette piste non balisée. Elle suit la base de la crête vers le Nord-Est sur environ 5 km.

7 Bifurcation (GPS : 686 508 – 754 3911 ; alt. 211 m) : prendre à gauche sur la bonne piste minière, accessible en véhicule tout-terrain. Rejoindre une intersection. Prendre à gauche et, quelques mètres plus loin, à l'intersection suivante, tourner à droite. Atteindre un creek. La piste contourne ensuite, par le Sud, la longue crête montante de la Forêt Cachée [> réserve botanique]. Atteindre une zone de terre rouge plane.

8 Plate-forme (GPS : 684 808 – 754 4428 ; alt. 234 m) : poursuivre jusqu'à un ancien site de bivouac (GPS : 684 557 – 754 4577 ; alt. 231 m) [> vestiges d'un ancien campement de forestiers enfoui dans la végétation, sur la rive gauche du creek. Entrée dans la réserve spéciale botanique de la Forêt Cachée]. La piste se transforme peu à peu en sentier forestier et traverse un creek au lit caillouteux (> dernier point d'eau, parfois sec). Début d'une longue montée.

9 Col des Agathis (GPS : 683 322 – 754 5851 ; alt. 505 m) : le sentier plonge ensuite dans le thalweg en contournant un sommet par la gauche et rejoint le site de séjour des Bois du Sud.

Des Bois du Sud au refuge de Ouénarou (5,3 km – 1 h 15)

10 Bois du Sud (GPS : 681 742 – 754 6958 ; alt. 189 m) : dépasser les installations [> anciennement occupée par une scierie, cette aire aménagée est établie dans une belle forêt humide centrée autour d'un petit cours d'eau]. Gagner la guérite d'entrée et suivre, en direction du nord-ouest, la route d'accès. Au bout de la ligne droite, le parcours s'incurve à gauche. Peu de distance après la courbe, quitter la piste pour prendre le sentier à gauche. Il progresse, vers l'ouest, sur la rive droite du creek issu des Bois du Sud. Puis il croise la ligne électrique

et rejoint la large piste d'accès aux Bois du Sud. La franchir et longer, nord-ouest, le canal rectiligne qui entaille la cuirasse, jusqu'à la R.P.3. Gagner la route de Yaté (RP 3).

11 Pont (GPS : 680 114 – 7 547 689 ; alt. 164 m) : tourner à gauche. Traverser la route et poursuivre droit devant vers la digue de Ouénarou qui ferme l'extrémité sud-ouest du lac. La suivre en direction de l'ouest jusqu'à la route d'accès au Parc Provincial de la Rivière Bleue. Progresser sur le bas-côté de la route pendant environ 520 m et emprunter une piste minière qui débute sur le côté gauche. À la première intersection prendre à droite. À la seconde également. Arriver sur une zone dégagée. Éviter la piste qui part à gauche, et continuer droit devant puis partir à gauche (nord-ouest) pour entrer dans les plantations. Le sentier revient ensuite vers la route revêtue. La traverser et longer nord-est les plantations de kaoris. Peu de distance plus loin, virer à gauche en suivant la lisière du bois (nord-nord-ouest).

12 Embranchement (GPS : 679 099 – 7 549 330 ; alt. 166 m) : tourner à droite, puis à gauche pour cheminer dans l'Arboretum. Franchir le pont de bois et rejoindre la route principale du Parc Provincial de la Rivière Bleue. La suivre sur 120 m et tourner à gauche sur la piste de terre rouge qui entre dans les plantations pour atteindre le refuge situé à proximité du camp des Kaoris.

13 Refuge (GPS : 678 561 – 7 549 260 ; alt. 182 m) : l'accès du refuge est gratuit [> huit couchages, faré repas et barbecue], mais l'entrée au Parc est payante. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de se signaler à la guérite d'accueil du Parc Provincial de la Rivière Bleue.

